

CARNET 3

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET HORTICOLE (POURQUOI)

TABLE DES MATIÈRES

1.	État des lieux	5 7
2.	Aux origines	
2.1	La province du Québec	13
2.2	L'île de Montréal	19
2.2.1	Présence amérindienne	19
2.2.2	La richesse de cette insularité	23
2.2.3	L'arrivée des colons	28
2.2.4	Entre champs, jardins et potagers	32
3.	Liste des végétaux reconnus comme constitutifs du patrimoine génétique végétal québécois	43
4.	Aperçu de quelques acteurs mobilisés	47
4.1	Lieux de diffusion et de sensibilisation	47
4.2	Lieux de production et de partage	49
4.3	Lieux de conservation	50
5.	Conservation ex-situ vs in-situ :	55
5.1	La banque de semences mondiale	57
5.2	La banque de semence gouvernementale	66
5.3	La banque de semence communautaire	67
6.	Bibliographie	71

« 95% DES SEMENCES DE NOS CULTURES PRINCIPALES ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉES POUR LEUR UNIFORMITÉ ET LEUR PERFORMANCE SOUS DES CONDITIONS AGRICOLES QUI IMPLIQUENT L'APPLICATION SYSTÉMATIQUE D'INTRANTS SYNTHÉTIQUES (ENGRAIS, HERBICIDES ET PESTICIDES) »

JEAN PROVENCHER

Historien

Citation extraite de Provencher, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec : état de la situation et recommandations*, Québec: Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94p

1

[1]
Semences du patrimoine, Biodiversité alimentaire, [en ligne]
 <www.semences.ca/diversite>
 (consulté en 2016)

1. ÉTAT DES LIEUX

La biodiversité végétale est au fondement d'un système alimentaire sain et productif. Favoriser la diversité des variétés cultivées est une démarche fondamentale afin d'adapter nos systèmes alimentaires aux changements climatiques et culturels.

Aujourd'hui cependant, seule une infime partie de la diversité génétique végétale est à la disposition des agriculteurs. Le constat est sans équivoque: au cours des 100 dernières années, 75 % de la biodiversité alimentaire mondiale s'est évanouie. Ainsi, en un siècle, pas moins de 95% de nos variétés de fruits et de légumes ont disparu.

Au Canada, on recense notamment que, sur les 7 098 variétés de pommes en culture entre 1804 et 1904, 86% ne sont à ce jour plus cultivées et disponibles sur le marché semencier. Le phénomène est similaire pour les choux dont 95% des variétés anciennes ont disparues, pour le maïs (91%) ou encore pour les pois (94%)¹.

Notre biodiversité s'érode. Les raisons découlent en partie des faits suivants :

- **l'omniprésence des hybrides** sur les marchés semenciers, engendrant une dépendance certaine et une sélection des semences au nom de la productivité et de la normalisation au détriment du goût et de la diversification;
- **le développement de l'agrochimie** après la seconde guerre mondiale, réaffirmant, sous le couvert de la « révolution verte », la prédominance des valeurs de rentabilité et de productivité au détriment de la qualité du produit;
- **le développement des brevets** et de la bioprospection

Dès lors, ce n'est pas moins de 75% du marché mondial des semences qui est gouverné par dix grandes multinationales dont Syngenta, DuPont Pioneer et Monsanto². Il en résulte la disparition de nombreuses variétés au profit de semences universelles. En conséquence, notre capacité de résilience s'érode (perte d'autonomie dans les

[2]

USC CANADA,
USC CANADA,
octobre 2014,
[en ligne],
<http://fr.usc-canada.org/les-questions/la-diversite-des-semences>

Inventé en 1996 par le mouvement international paysan *Via Campesina*, ce terme désigne « le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables [...] ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles» USC CANADA
Source : *Ibid*

méthodes de production, ingérence des produits cultivés, fragilisation de la souveraineté alimentaire³ locale et nationale, dégradation des aptitudes d'adaptation et d'appropriation, etc). Pourtant au regard des changements climatiques, il serait des plus pertinent de changer notre vision et nos modes de production en élargissant la gamme des variétés agricoles que nous cultivons, encrant nos cultures non plus sous les diktats de l'apparence et du standard, mais au regard de notre territoire et des conditions locales.

« Que le système soit capitaliste ou socialiste, nous privilégions depuis cent ans le court terme pour la seule promotion de l'industrie [d'où l'importance de conserver de nos jours des] réservoir d'espèces qui seront de véritables banques de gènes »

Provencher, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec : état de la situation et recommandations*, Québec : Commission des biens culturels du Québec, 1984, p54

Mais encore, selon USC CANADA, « 80% de toute la nourriture consommée dans le monde [possède] une semence agricole à son origine ». La sécurité et la souveraineté alimentaire sont donc intrinsèquement reliées à la préservation de nos semences agricoles et à leur diversité. Dès lors comment procéder face à la diminution certaine de notre banque de semences végétale commune ?

Conserver et échanger nos semences à l'échelle locale ...

... pour retrouver notre biodiversité et favoriser notre capacité de résilience

Les semences constituent l'intrant le plus précieux. Pourtant, largement contrôlées aujourd'hui par les politiques et les grandes multinationales, les semences acquises via le secteur semencier formel s'avèrent bien peu adaptées aux conditions locales, étant normées selon des critères de productivité et d'uniformité. Au contraire, les

[4] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Les banques de Semences Communautaires*, 2014, 30p. [en ligne], <<http://www.fao.org/publications/card/en/cb0de09cd-afc8-44eb-bfc8-8ef57cad117f/>>

variétés de semences locales sont, quant à elles, génétiquement plus diversifiées, ce qui accroît leur stabilité et leur capacité de résistance face aux variations climatiques et à toutes autres menaces comme les ravageurs ou les maladies. Comme le souligne l'*Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO) dans son rapport sur les banques de semences communautaires, certaines communautés locales ont survécu des milliers d'années en cultivant des variétés uniques, qui ont su s'adapter au fil des siècles à des conditions environnementales spécifiques et mouvantes (pénuries d'eau, vents forts, sols pauvres en nutriments, etc)⁴.

Ainsi, une telle richesse génétique, acquise par le temps et à travers la confrontation d'un territoire donné et évolutif, nécessite d'être connue, communiquée et partagée afin d'être préservée.

Il est donc d'importance de favoriser l'accessibilité et la propriété des semences à une échelle de proximité.

« AU CANADA, L'AGRICULTURE A ÉVOLUÉ DE FAÇON NETTEMENT DIFFÉRENTE DANS CHAQUE RÉGION DU PAYS. CECI S'EXPLIQUE D'ABORD PAR LES DIFFÉRENCES DE CLIMATS ET DE GÉOGRAPHIE, MAIS AUSSI PAR LE FAIT QUE CHAQUE RÉGION A ÉTÉ COLONISÉE À UN MOMENT DIFFÉRENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU PAYS. »

Dick, Lyle et Taylor Jeff,
Histoire de l'agriculture jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale,
(février 2007), [en ligne], <www.thecanadianencyclopedia.ca>,
dernière modification en janvier 2015, (consulté en février 2016)

2

2. AUX ORIGINES

2.1 LA PROVINCE DU QUÉBEC

Avant l'arrivée des premiers européens sur le territoire québécois, les sols n'étaient pas vierges de toute vie. On trouve en effet déjà des traces d'agriculture à travers l'occupation du territoire par les populations autochtones des Grands Lacs inférieurs et du Saint-Laurent. Celles-ci cultivent une infime partie des terres, au regard de leurs déplacements suivant les saisons, et pratiquent la sélection de leurs semences afin d'assurer leurs capacités de production et de subsistance. Les produits issus de leurs récoltes sont ensuite en partie troqués contre les peaux et la viande d'autres familles autochtones chasseurs des régions boisées.

La naissance de l'agriculture au Québec remonte officiellement en 1617, avec l'établissement de Louis Hébert. Après deux premières excursions au côté de Monts (1604) puis de Champlain (1613), c'est avec Jean de Biencrout de Poutrincourt, que Louis Hébert, apothicaire parisien, décide de s'installer définitivement dans la ville de

Québec. Avec sa femme et ses trois enfants, il occupe une parcelle située à proximité du site accueillant l'actuelle cathédrale de Québec. Rapidement, il entreprend d'en défricher un lopin de terre. Il est ainsi reconnu comme le premier colon à fouler le sol de la Nouvelle-France et à en exploiter les richesses par la mise en culture⁵. Cet exemple est suivi par la suite par plusieurs autres colons, qui cultivent en proportions variables céréales, pois et maïs.

La pratique de l'agriculture au Québec met cependant un certain temps à stabiliser ses assises:

- en 1623, on compte en effet seulement six hectares de terre en culture.
- en 1663, suite à la réaffirmation de la domination royale par Louis XIV et à l'arrivée de plusieurs familles pour assurer le développement de la colonisation, plusieurs parcelles de terre sont dévouées à l'expérience, à l'introduction agricole et à l'apprentissage des méthodes de culture.

[5]

Dick, Lyle et Taylor Jeff, *Histoire de l'agriculture jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale*, février 2007, [en ligne], <www.thecanadian-encyclopedia.ca>, dernière modification en janvier 2015, (consulté en 2016)

[6]

L'ensemble de ces données sont extraites de Anstey, T. H., *Cent Moissons. 1886-1986*, Ottawa: Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, 1986, 492p

Gérées par l'intendant Jean Talon, ces parcelles permettent l'introduction de la culture du chanvre et du houblon.

- en 1721, on dénombre 99 600 hectolitres de blé récoltés par les agriculteurs de la Nouvelle-France. À cela s'ajoute des quantités moindres d'autres denrées et quelque 30 000 bêtes.
- en 1789, les cultures se diversifient, comprenant désormais le blé, l'avoine, les pois, et les patates - ces dernières sont utilisées seulement pour engranger les animaux - ainsi que le lin utile à la confection de vêtements. Cette diversification progressive marque le commencement d'une autonomie et d'une autosuffisance acquise à travers l'exploitation des richesses du territoire, ce qui représente une des caractéristiques fondamentales de l'histoire agricole québécoise.
- l'année 1792 marque la création d'une société d'agriculture à Québec⁶.

De cette période, on distingue deux types de cultures :

- celle issue des semences d'origine française, comprenant notamment le blé (arrivé avec Louis Hebert et souvent transformé en farine), l'orge, l'avoine, le lin, les pois (dont plusieurs variétés furent importées par Jean Talon), le chanvre (utilisé pour la fabrication de toile et de cordage de navires), les pommiers (provenant de Normandie dont les variétés Rainettes, Calvilles et Pommes d'Api) et les pruniers;
- celle issue des semences d'origine nord-américaine, comprenant le tabac, le blé d'inde, la pomme de terre, la calamagrostide du Canada, le pâturen des marais, la glycénie, le pâturen des près, le pâturen comprimé, les fétuques, le trèfle blanc rampant, le framboisier, le groseillier, la vigne, le cerisier, l'amélanchier, le cannellier, le pimbina et l'alise, les bleuets et les atocas (airelles).

La grande majorité de ces variétés ont été introduites à travers les vagues de colonisation et d'immigration. Elles ont cependant acquis au fil du temps une composante patrimoniale. En effet, comme le souligne Dominique Lalonde, directrice générale de *Ruralys*, « elles se sont si bien adaptées à [l'environnement québécois] qu'elles ont un caractère historique, une rusticité. Elles sont considérées comme patrimoniales parce qu'elles sont des produits du terroir, et sont liées à un savoir-faire, à un aspect identitaire, culturel et local »⁷.

[7]
 Provencher,
 Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec : état de la situation et recommandations*, Québec:
 Commission des biens culturels du Québec, 1984
 94p

« À CHAQUE GÉNÉRATION
NOS SEMENCES S'ADAPTENT
À NOS CHOIX SUBJECTIFS,
NOTRE MANIÈRE DE CULTIVER
ET NOTRE CLIMAT »

PATRICE FORTIER

Semencier

Citation extraite de
La société des Plantes,
[en ligne], <http://www.lasocietedesplantes.com/index.php?p=p_4>

[8]
Les traditions alimentaires des Iroquois reposent essentiellement sur le pain de maïs, les potages de courges, haricots et maïs, les courges cuites dans des feuilles de maïs sous les cendres ainsi que de poissons et viandes fumées

Source : Desloges, Yvon, «Manger à la mode amérindienne», *À table en Nouvelle-France*, Québec: Les éditions du Septentrion, 2009, pp13-44

2. AUX ORIGINES

2.2 LA VILLE DE MONTRÉAL

2.2.1 Présence amérindienne

À l'embouchure de ce qui était autrefois la Petite Rivière, plusieurs traces révèlent la présence de la famille amérindienne des Iroquois, dès la période préhistorique appelée Sylvicole supérieur (soit 1000-1325). Les Iroquois partagent des traits culturels et une origine similaire avec les Hurons des rives de la baie Georgienne ainsi qu'avec les Iroquois du nord de l'État de New York. Cependant, contrairement aux Algonquiens qui demeurent nomades, vivant de chasse, de pêche et de cueillette exclusivement, les Iroquois du Saint-Laurent se révèlent plus sédentaires. Cultivant la terre, ils développent un mode de subsistance mixte basé sur la production, la distribution et la consommation des denrées issues de la culture des trois sœurs, soit du maïs (*Zea mays*), de la courge (*Cucurbita popo*) et des haricots (*Phaseolus vulgaris*) constituant leur alimentation de base⁸. Ils cultivent

également des citrouilles (*Cucurbita maxima*), du tournesol (*Helianthus annuus*) - notamment pour en extraire l'huile -, du tabac (*Nicotina rustica*), et plusieurs autres plantes d'origine mexicaine. La mixité de ces différentes variétés est bien pensée puisque chacune de ces cultures apporte une qualité (de croissance, de rentabilité, de goût, etc) supplémentaire une fois mise en confrontation avec sa voisine. Notons que ce sont les femmes qui sont de l'horticulture, tandis que les hommes continuent de perpétuer les rituels de la chasse - à l'hiver essentiellement - et de la pêche - au printemps et à l'automne. Naissent ainsi les premiers villages, marquant le début d'une sédentarisation aux abords du fleuve Saint-Laurent.

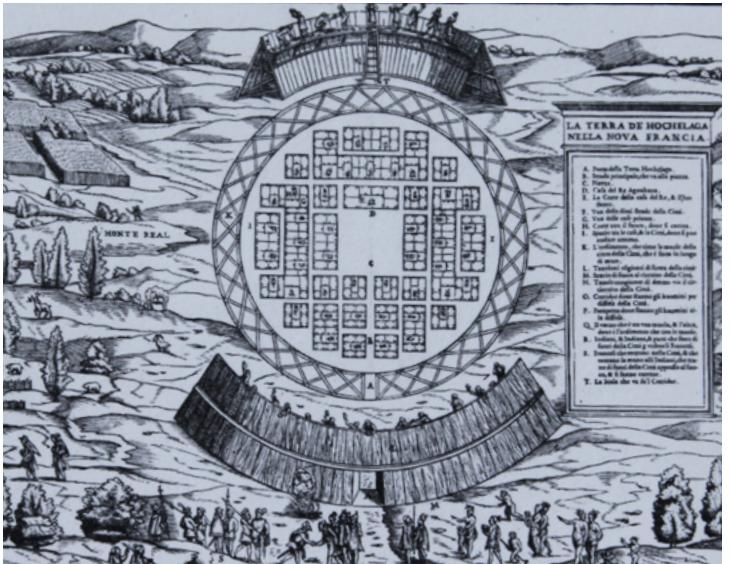
L'horticulture est donc introduite en l'an Mille sur l'île de Montréal. Le site situé à l'embouchure de la Petite Rivière devient ainsi un lieu de passage et d'accostages, un point de rencontre pour les échanges et un emplacement saisonnier pour la chasse, la pêche

Plan montrant le paysage naturel du Vieux-Montréal avant l'arrivée des Européens, avec l'embouchure de la Petite Rivière (A), le dos-d'âne (B), la bute (C) et le site de campement amérindien (D)
Source : Lauzon, Gilles et Forget, Madeleine, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. Québec : Publications du Québec, 2004, p11



et la cueillette de plantes comestibles. Notons cependant qu'il n'accueille pas de village. En effet, par mesure de protection, celui-ci se situe un peu plus en recul dans les terres. Ainsi, plus à l'est, à 5-8km du fleuve, se dresse Hochelaga, un village d'une cinquantaine de maisons entourées d'une palissade de bois et de champs cultivés. L'implantation tout comme l'histoire de ce village demeure ambiguë.

Fondée sur les récits des voyages successifs de Jacques Cartier, de Jean-François Roberval et de Samuel de Champlain, l'information recelée à ce jour reste encore incertaine. Une première représentation par Giacomo Gastaldi datée de 1556 permet toutefois d'en esquisser une image mentale.



La terra de Hochelaga nella Nova Francia, de Giacomo GAstaldi, 1556
© banq

Par la suite, lorsque Samuel de Champlain fait retour sur l'île en 1611, Hochelaga a disparu du paysage, ne laissant aucun vestige de son implantation si ce n'est quelques prairies anciennement cultivées.

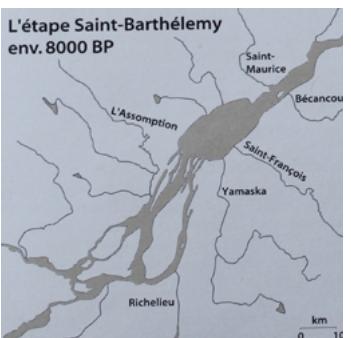
Le délaissement des terres par les Iroquois serait en partie expliqué par la violence des conflits entre les groupes amérindiens rivaux.

2.2.2 La richesse de cette insularité

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la précoce occupation de ces terres par la suite largement convoitées par les colons :

- Sa composition géologique

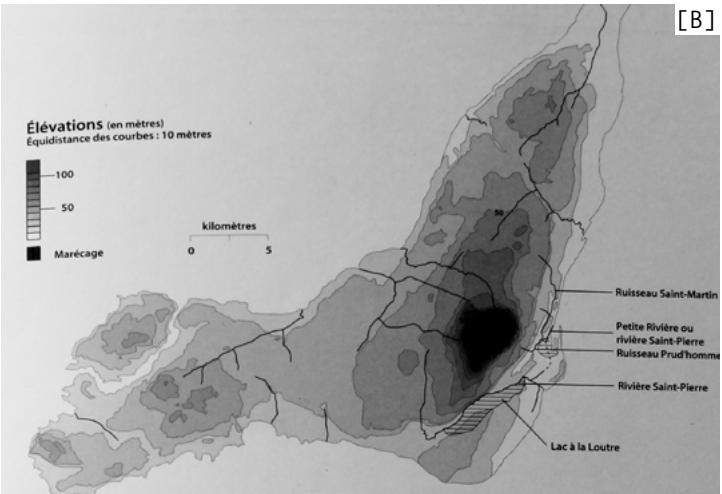
Autrefois recouverte par les eaux de la mer Champlain (eau salée) puis par celles du lac à Lampsilis (eau douce) ce n'est qu'à partir de 8 800 BP que l'archipel de Montréal se dessine. Le recul des eaux progressif, induit par le mouvement des glaciers et le relèvement constant du



De la mer de Champlain au Saint-Laurent
© Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal : Art Global et Libre Expression, 1994, p18

continent, transforme le territoire en un vaste marécage drainé par le développement de nombreux cours d'eau. En résulte alors une terre riche en dépôts alluvionnaires propice à l'agriculture.

- Sa situation géographique, étant au carrefour des circulations fluviales, avec :
 - le fleuve Saint-Laurent long de 3 000 km de long et reliant l'extrémité des Grands Lacs à l'atlantique⁹. Il est un point d'accès vers le cœur de l'Amérique du Nord devenant un axe central de communication avec l'intérieur du continent;
 - quatre routes fluviales, soit la route des Grands Lacs, la route de l'océan, la route du Nord et la route de l'Hudson;
 - de nombreux cours d'eau, la plupart canalisés aujourd'hui. Notons notamment La Petite Rivière, dont nous avons déjà souligné l'importance plus haut. Celle-ci marque le début d'une route de navigation et de portage amérindien permettant de



[A]

[A]
 Carte de l'Amérique du Nord, révélant l'importance du Saint-Laurent par la connexion qu'il établit entre les Grands Lacs et l'océan
 © Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal : Art Global et Libre Expression, 1994, p16

[B]

Relief et anciens cours d'eau de l'île de Montréal
 © Ville de Montréal, Services des travaux publics, Les ruisseaux et les fossés, 1958

se rendre jusqu'au Lac Saint-Louis en contournant les Rapides de Lachine;

- la **barrière de rapides**, limitant tout passage, forçant ainsi l'arrêt. Il s'agit des « rapides de Lachine » autrefois appelées « Sault Saint-Louis ». Celles-ci se composent d'une dénivellation de 10 km de long où s'engouffrent avec violence les eaux du Saint-Laurent pour chuter de 13 m.

Ainsi, face à de telles caractéristiques, il n'est pas étonnant de constater l'attrait que provoque cette île. Le géographe Blanchard ira même jusqu'à dire que les grandes plaines de Montréal sont les étendues les plus fertiles de la province. Elles bénéficient indéniablement de bien des avantages, dont un relief harmonieux et sans obstacle, favorable donc l'établissement humain. En effet, le développement urbain est étroitement associé à la capacité de cultiver les terres environnantes, mais aussi aux possibilités de disposer de ces denrées en assurant leur transport vers la ville,

Lorsque Jacques Cartier foule le sol en octobre 1535, tous les facteurs sont donc présents pour favoriser l'établissement d'une colonie et en assurer la prospérité.

2.2.3 L'arrivée des colons

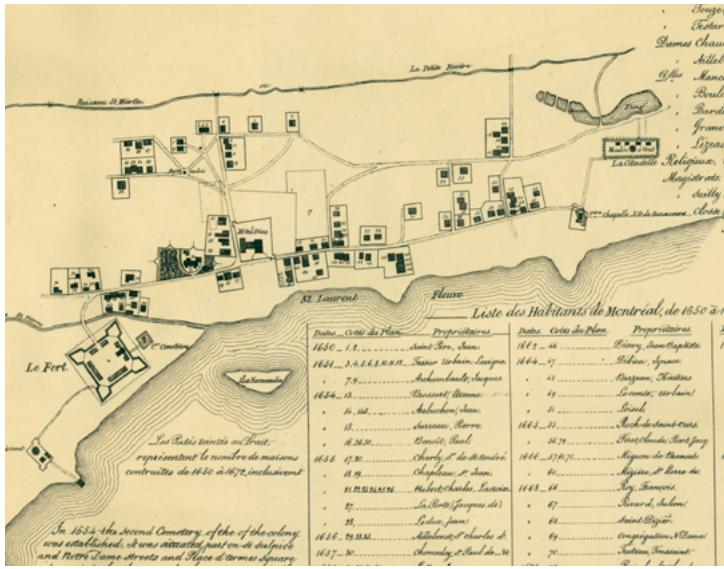
La fondation de Ville-Marie prend place entre 1636 et 1663. Suite aux découvertes, voyages et écrits de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain s'organise le projet missionnaire d'un établissement français en sol nord-américain avec pour objectif suivant : établir une société pour évangéliser et «civiliser»¹⁰ les Amérindiens, en défrichant la terre pour les nourrir, en construisant des maisons pour les loger, des séminaires pour les instruire et un hôpital pour les soigner. Un vaste projet concocté de toutes pièces en France par la « Société des Messieurs et des Dames de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de Nouvelle-France ».

[10] Lauzon, Gilles et Forget, Madeleine (ss la dir), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy : Les Publications du Québec, 2004, p27,

Au printemps 1642 accoste donc à l'embouchure de la Petite Rivière le groupe de colons en charge de faire de cette ébauche d'une ville rêvée une réalité. À sa tête, Paul de Chomeday de Maisonneuve, militaire de 29 ans, et Jeanne Mance, infirmière de 34 ans. Ville-Marie peut dresser ses premières fondations.

Le projet d'origine sera cependant rapidement avorté : quelques mois seulement séparent en effet l'arrivée des colons de la première attaque des Iroquois. L'inhospitalité de ces derniers empêche l'aboutissement du projet, limitant toute collaboration avec les autres familles amérindiennes. Les idéaux initiaux de ce grand projet de colonisation sont dès lors largement reconsidérés. Plus modestes et conventionnels, ils sont axés sur la mise en valeur agricole et commerciale du territoire, afin d'assurer le développement viable de la petite ville qui peine à émerger.

Pour assurer la sécurité de la colonie, un fort est érigé à proximité de Pointe-à-Callière, remplaçant le premier campement à palissade. Par la suite, la construction des premiers bâtiments transforme Ville-Marie en petit bourg au tracé incertain (1650-1670) et progressivement entourés de fortifications.



2.2.4 Entre champs, jardins et potagers de la Nouvelle-France

À la fin du 17^e siècle, on note la présence d'un jardin potager au cœur des fortifications, à l'abri des attaques iroquoises. Celui-ci offre cependant de maigres récoltes. La petite colonie dépend encore étroitement des approvisionnements réguliers reçus de France et de la ville de Québec. Ce n'est que par la suite, au grès des défrichements progressifs, que la colonie acquiert une plus grande autonomie.

Au courant du 18^e siècle, la petite ville atteint environ 4 000 habitants. Plus des deux tiers de la population vivent à l'intérieur des fortifications. S'il s'agit majoritairement de familles aisées, on recense toutefois un grand nombre de jardins privés¹¹. Ces derniers sont établis en enclos et peuvent être utilitaires et/ou d'agrément. Notons notamment les jardins de la famille Ramezay (établie à Ville-Marie en 1705 et dont le père s'avère être le gouverneur) qui

[11]

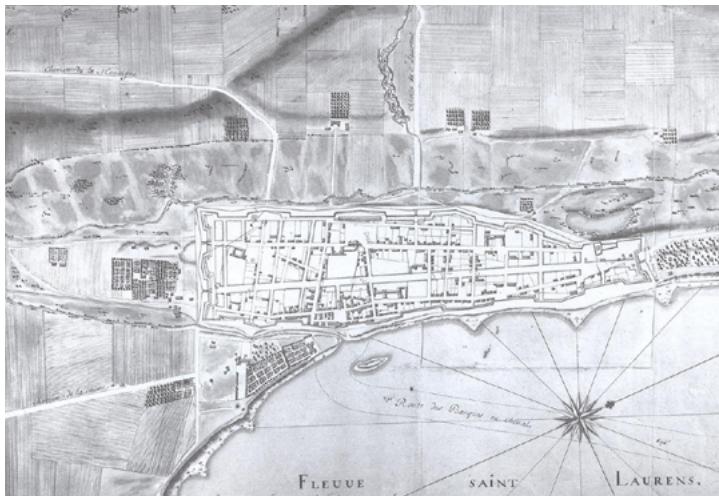
Selon les informations communiquées sur le site du Château Ramezay, Montréal compte 186 jardins en 1731.
Source : *Château Ramezay*, «Jardin», [en ligne], <www.chateauramezay.qc.ca/fr/jardin/> (consulté en juin 2016)

se composent à la fois d'un jardin d'agrément, d'un potager et d'un verger. Certaines familles plus modestes disposant de parcelles de bonne dimension cultivaient également des aliments frais pour leur consommation personnelle ou pour les vendre au marché. Notons Antoine Chéroux et sa compagne Charlotte Duret qui, durant les années 1740-1750 comptent parmi les jardiniers les plus importants de la ville. Ces derniers cultivaient sur leurs lots de la rue Saint-Paul, de la rue Saint-Pierre et à Pointe-à-callière, à la fois des choux, du céleri, de la chicorée, des légumes verts, des oignons, de l'ail, carottes, des betteraves, des haricots, des groseilles, de la ciboulette et de nombreuses autres herbes d'assaisonnement.

Toutefois, ce sont les communautés religieuses qui possèdent les plus imposants jardins, mêlant aux potagers et aux vastes vergers des zones de recueillement. Au sein des fortifications, nous pouvons noter les jardins du Séminaire qui demeurent jusqu'à la fin du 18^e siècle consacrés

pleinement à la culture de fruits et de légumes destinés à la consommation des prêtres sulpiciens.

Peu à peu, l'expansion de la ville induit de nouveaux besoins d'approvisionnement alimentaire. Une nouvelle mise en valeur du territoire se dessine, plus agricole. La fin du 18^e marque ainsi le développement de faubourgs.



Plan de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 1717
 © Burgess, Joanne, *Une histoire illustrée du Faubourg Saint-Laurent, Montréal : Table de concertation du faubourg Saint-Laurent*: Service aux collectivités, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, UQÀM, 2009, p10

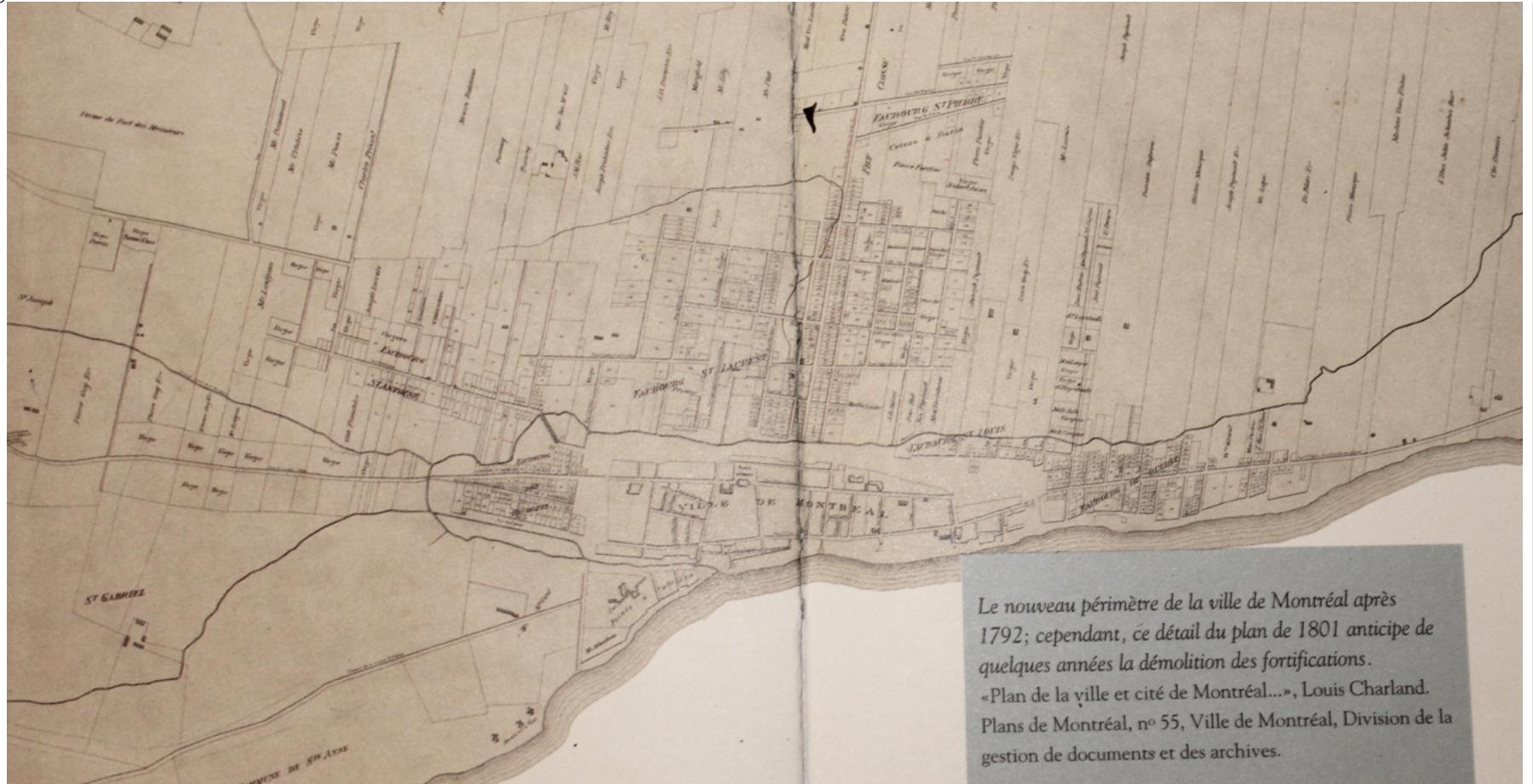
[12]
 Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal : Art Global et Libre Expression, 1994, p78

Le plan de la ville de 1801 (pp36-37 du présent carnet) révèle cependant une agglomération encore restreinte, occupant une faible partie du territoire et largement entourée de terres qui demeurent en culture.

Long semble le chemin restant encore à parcourir entre « cette petite ville commerciale de 9 000 habitants » du 18^e à la « métropole industrielle de près de 300 000 habitants »¹² du 19^e siècle.

De ces terres nourricières, plusieurs vestiges demeurent. Ils sont aujourd’hui aménagés en jardins commémoratifs, dont les deux premiers sont situés au cœur du Vieux-Montréal, soit au sein des anciennes fortifications :

- les jardins du Château Ramezay (Ville-Marie)
- les jardins du Vieux-Séminaire (Ville-Marie)



Le nouveau périmètre de la ville de Montréal après 1792; cependant, ce détail du plan de 1801 anticipe de quelques années la démolition des fortifications.
 «Plan de la ville et cité de Montréal...», Louis Charland.
 Plans de Montréal, n° 55, Ville de Montréal, Division de la gestion de documents et des archives.

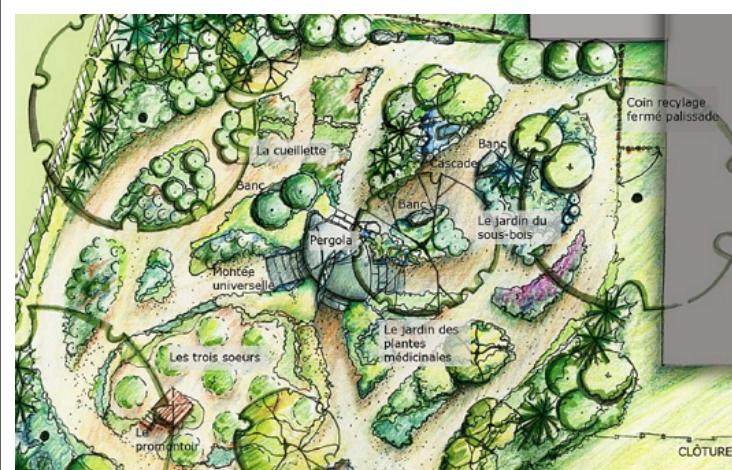
Plan de la
Ville de
Montréal en
1801

© Robert,
Jean-Claude,
*Atlas
historique
de Montréal*,
Montréal :
Art Global
et Libre
Expression,
1994, p76

- les jardins de la Maison Saint-Gabriel (Sud-Ouest)

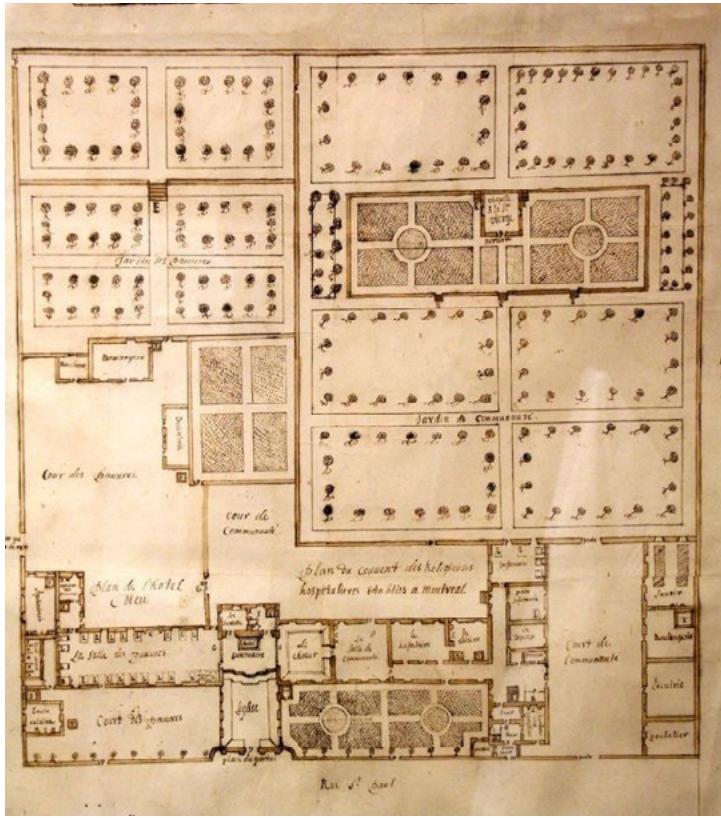
Sous l'impulsion de Marguerite Bourgeoys, arrivée à Ville-Marie en 1653, est fondée la congrégation séculière de Notre-Dame afin d'instruire et d'éduquer les enfants et les premiers arrivants. Une ferme-modèle est bâtie sur une parcelle à Pointe-Saint-Charles, concédée par Chomedey de Maisonneuve en 1668. **Cette ferme de 30 arpents**, qui est également le foyer d'accueil des Filles du Roy, connaît différentes étapes de cultures, assurant toujours la subsistance de ces compagnes: ainsi le boisé du 17^e siècle, d'abord défriché, accueille des cultures céralières au 18^e et 19^e siècle puis maraîchères au courant 20^e. Une grange et une métairie viennent compléter la ferme du 17^e, ajoutant un fenil pour l'entreposage du grain et du foin, une aire pour battre le grain, une écurie, une porcherie, une étable, un poulailler, un clapier, un caveau à légumes et une conserverie. **les jardins du monastère des Hospitalières**

Esquisse du plan d'aménagement des jardins de la Maison Saint-Gabriel projeté en 2017 pour le 375^e de Montréal
© Ville de Montréal,
Espace pour la vie, 2016



- de Saint-Joseph (Le Plateau-Mont-Royal)

Dissimulés derrière d'imposants murs de pierre, ces jardins d'influence française se composaient d'un grand potager, d'un verger et de plusieurs plantes médicinales et ornementales. Ces derniers assurèrent pendant près d'un siècle la subsistance à la fois de la communauté religieuse et l'hôpital. Leur autonomie financière étant ainsi assurée, tout en leur offrant des espaces de repos et de contemplation de qualité.



Plan des jardins
de l'Hôtel Dieu,
19^e siècle
© Archives RHSJ



Vue aérienne du
monastère et
des jardins de
l'Hôtel Dieu,
1928
© Archives RHSJ

« L'AGRICULTEUR QUÉBÉCOIS PRATIQUE CE QU'ON APPELLE LA CULTURE MIXTE [...]. SUR UNE FERME MOYENNE, ON TROUVE UN PEU DE TOUT : CHAMPS DE CÉRÉALES, CHAMPS DE FOURRAGES POUR L'HIVERNEMENT ET LA PÂTURE DES BESTIAUX, QUELQUES ACRES DE POMMES DE TERRE, UN JARDIN POTAGER ET PRESQUE TOUJOURS UN PETIT VERGER, ASSEZ SOUVENT UNE ÉRABLIÈRE »

GERALD FILION
1942

Citation extraite de Provencher, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec : état de la situation et recommandations*, Québec: Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94p

3

3. LISTE DES VÉGÉTAUX RECONNUS COMME CONSTITUTIFS DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE VÉGÉTAL QUÉBÉCOIS

Selon le rapport de l'historien Jean Provencher, publié en 1984, plusieurs essences cultivées sur le sol québécois peuvent être jugées patrimoniales car constitutives du bagage génétique végétal du territoire et de son histoire agricole. Il nomme notamment les suivantes :

- L'érable a sucre
- Le bleuet, dont trois variétés indigènes: *Vaccinium angustifolium* et *Myrtilloides* (bleuet nain) et *Corymbosum* (bleuet géant) qui est voisine de l'espèce européenne appelée myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- Le maïs, dont deux variétés remontent à la période amérindienne : le *Quebec 28* et le *Gaspé Flint*. Aujourd'hui, ces deux variétés ne sont plus cultivées. Elles sont toutefois conservées au *Bureau des ressources phytogénétiques du Canada*.

- **La Gourgane**, dont les espèces se démarquent par leur origine amérindienne (*Phaseolus vulgaris*) ou européenne (*Vicia faba* - cultivée notamment dans la région de Charlevoix et du Lac Saint-Jean).
- **Le prunier**, dont les variétés européennes remontent au 18^e siècle sont cultivées le long de l'estuaire du fleuve, depuis Beauport jusqu'à l'Île-aux-Coudres et de Montmagny jusqu'à Rivière-du-loup.
- **Le pommier**, dont la culture remonte au début du régime français. Samuel de Champlain et Louis Hebert auraient en effet planté à Québec des variétés de pommiers importées d'Europe. Cette culture est devenue par la suite florissante, tout particulièrement dans la région de Montréal. Au 19^e, l'abondance des vergers sur l'île étonne les visiteurs. On trouve ainsi les variétés suivantes : la *Fameuse*, la *Grise*, la *Bourassa*, la *Saint-Laurent*, la *Duchesse* ou encore la *Transparente*.

Les deux premières essences végétales citées (soit l'érable à sucre et le bleuet) sont les seuls végétaux indigènes encore exploités à ce jour pour nos besoins alimentaires.

Les semences végétales constituent donc un patrimoine à part entière, vivant et au combien évolutif. Il est **intrinsèquement relié à la composition si caractéristique d'un territoire et à la confrontation des hommes avec celui-ci**. Par la culture émergent - autant dans les variétés produites que dans les méthodes de production - le **métissage et l'acculturation qui composent l'histoire du Québec et de son occupation territoriale**.

En conséquence, il est plus que temps de préserver ce patrimoine végétal et horticole, autant par sa mise en valeur que par sa perpétuation.

4

4. APERÇU DE QUELQUE ACTEURS MOBILISÉS

4.1. LIEUX DE DIFFUSION ET DE SENSIBILISATION

- Semences du patrimoine
Réseau canadien d'échange privé et de préservation voué à la recherche et à la sauvegarde de variétés anciennes de plantes cultivées
- Communiterre
- Concordia Greenhouse
- Depot alimentaire NDG
- Potager d'Antan
- Ruralys
Centre d'expertise et d'animation en patrimoine ruralys ayant développé une expertise en horticulture fruitière grâce au projet du *Verger conservatoire de la Côte-du-Sud* (pommiers, poiriers, pruniers)

- USC CANADA

OBNL fondée en 1945, actifs dans 13 pays et dont l'objectif est la préservation du cycle complet des semences

4.2. LIEUX DE PARTAGE ET DE PRODUCTION

- Arbres fruitiers, Lanaudière
- Cote Saint-luc Seed Library
- Ferme Bauta
- Ferme coopérative Tourne-sol, Cèdre
- Grainthèque de Hemingford
- Indigo
- Jardin de l'écoumène, Saint-Damien, Lanaudière
- Les jardins de Nathalie, Bellevue
- Loyola campus, Concordia university
- Pharmaseed (plantes médicinales)
- Seed Library Concordia
- Seed Library Atwater
- Pépinière ancestrale, st julien, Appalaches
- Potager d'antan
- Semences du Portage
- Semences Solana, Repentigny
- Société des plantes, Kamouraska
- The incredible Seed Company
- Windmill Point Farm

4.3. LIEUX DE CONSERVATION

Créé en 1992, le *Réseau canadien de Matériel phytogénétique* est un réseau de centres de recherches et de personnes ayant pour objectif de préserver la diversité génétique des plantes cultivées, des plantes sauvages qui leur sont apparentées et de celles qui sont des éléments constitutifs et uniques de la biodiversité canadienne. Il représente un élément important du plan d'action d'Agriculture et Agroalimentaire Canada¹³ relatif à la biodiversité canadienne qui découle de la Convention sur la Diversité biologique.

Les principaux acteurs affiliés au Réseau sont les suivants :

Les Ressources Phytogénétiques du Canada (RPC)

Créé en 1970 par Agriculture et Agroalimentaire Canada, cet organisme est situé à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa jusqu'au début de 1998. Il occupe désormais un centre moderne à Saskatoon. Conjointement avec le Centre de recherches

[13]
Ministère du gouvernement fédéral du Canada responsable des politiques liées à l'agriculture

de Saskatoon, la banque de matériel phytogénétique du RPC est la principale réserve de graines et coordonne le *Réseau canadien de matériel phytogénétique*.

La Banque Canadienne de clones

Depuis 1989, elle représente le principal dépôt de Matériel génétique d'arbres fruitiers et de cultures de petits fruits. Autrefois située à Trenton (Ontario), elle déménage à Harrow (Ontario) en 1996. Elle conserve environ 3 000 spécimens dont près des deux tiers de la collection sont constitués d'espèces sauvages indigènes apparentées à des cultures fruitières canadiennes.

Les centres de recherche

Le Centre de Recherche de Saskatoon d'agriculture et Agroalimentaire Canada (Crucifères, plantes fourragères, graminées et légumineuses). Il conserve 114 000 échantillons d'espèce cultivées et

de leurs parents sauvages, dont 300 à 500 de ces grains sont déposés à la réserve de la banque mondiale.

Le Centre de recherches de Winnipeg
(Céréales, dont principalement les variétés de blés, d'avoines et d'orges).

Le Centre de recherches de Fredericton
(Pomme de terre)

Deux agences sont au centre de ce réseau. Il s'agit des Ressources Phytogénétiques du Canada (RPC) et de la Banque canadienne de clones. Ces deux agences sont les principaux points de contact pour l'importation et l'exportation du matériel génétique au Canada. Elles sont également responsables, à l'échelle nationale et internationale, de la distribution, du rajeunissement et de l'évaluation du matériel génétique ainsi que des tests sur la viabilité des semences, et de toute gestion affiliée à la base de données.

[A]
Le Centre de Recherche de Saskatoon
© pgrc3.agr.gc.ca

[B]
La banque canadienne de clones
© pgrc3.agr.gc.ca



5

5. CONSERVATION EX-SITU VS IN-SITU

Deux approches de conservation des semences se démarquent en de nombreux points : la **conservation «in-situ»** réalisée dans un environnement naturel par la mise en culture successive, au rythme des saisons et des conditions territoriales ; et la **conservation «ex-situ»** qui est, quant à elle, réalisée dans un environnement isolé et dicté au regard de techniques de conservation modernes, sans lien physique quotidien avec la mise en culture. Les banques de semences font partie de cette seconde catégorie.

Si la conservation ex-situ ne peut constituer le seul fondement de la conservation des semences, elle est une mesure additionnelle utile permettant d'accroître la connaissance et la sécurité de la biodiversité alimentaire sur le long terme. Notons que l'impact d'une telle connaissance et la réussite d'une réelle conservation sont variables en fonction des

composantes fonctionnelles de chaque banque de semences. En effet, nous pouvons distinguer trois catégories de banques de semences :

- la banque de semence mondiale
- les banques de semences gouvernementales
- les banques de semences communautaires

Chacune possède ses particularités, ses qualités mais aussi ses inconvénients. Il est ainsi utile de traiter ces banques comme des mesures complémentaires.

Il est également nécessaire d'encourager l'application intégrée de stratégies de conservation ex-situ et in-situ, afin d'assurer une conservation efficace et à long terme de la diversité génétique¹⁴.

[14] FAO, *Les banques de semences communautaires*, 2014, 30p, [en ligne], <<http://www.fao.org/publications/>> (consulté en 2016)

[15] FAO, *Les banques de semences communautaires*, 2014, 30p, [en ligne], <<http://www.fao.org/publications/>> (consulté en 2016)

[16] Le pergélisol est un sol gelé depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, sous l'action du réchauffement climatique, celui-ci dégèle peu à peu.

5.1. LA BANQUE DE SEMENCE MONDIALE

Implantée sur l'Île du Spitzberg, isolée au large des côtes norvégiennes à 1120 km du pôle nord, la *Réserve mondiale de semences du Svalbard* (Svalbard Global Seed Vault) représente aujourd'hui le « réservoir de semences le plus varié au monde »¹⁵.

Creusée dans le flanc de la montagne de grès, enfouie à 120 mètres de profondeur la banque de semence mondiale se compose de trois chambres d'entreposage de 27 x 9,5m, offrant un total de 1 500 km² de stockage. Maintenues à une température constante de -18°C, dans des enveloppes en aluminium hermétiques, plus de 9 000 duplicates de semences sont ainsi conservées au cœur du pergélisol¹⁵, soit plus de 40% de la diversité génétique végétale agricole mondiale.

Un grand nombre de pays collaborent à ce projet, envoyant une partie de leur semences afin de garantir la biodiversité génétique en préservant les graines de l'ensemble des cultures vivrières de la planète. Un vaste

[A]



[B]



[A]
L'île de
Spitzberg,
aux portes de
l'Arctique,
dans l'archipel
norvégien du
Svalbards
© www.croptrust.org

[B]
Entrée de
la banque
de semences
mondiale
© www.croptrust.org

projet. Notons que les États et les institutions dépositaires restent propriétaires des semences et peuvent les récupérer en tout temps.

Les origines :

Les assises d'un tel projet ont été esquissées dès les années 1970, suite à la catastrophe d'envergure que connurent les États-Unis après le développement d'une bactérie qui ravagea les champs de maïs américains. Près d'un milliard de dollars de récolte fut ainsi détruit. Cette destruction massive s'explique notamment par le fait que la majorité des variétés cultivées étaient très proches génétiquement, favorisant la propagation de la bactérie. Celle-ci menaçait alors de ravager près de 80% des champs de maïs. Pour éviter une telle catastrophe supplémentaire, une variété fut développée à la suite de croisements avec une semence ancienne de maïs africain.

Il faut attendre le 19 juin 2006 pour voir les travaux de la banque de semences mondiale débuter.

La date du 28 février 2008 marque l'inauguration de la banque de semence mondiale.

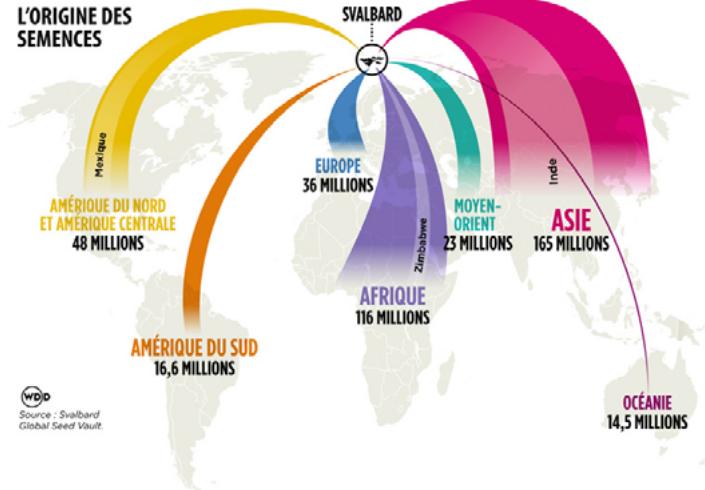
L'objectif :

Préserver des échantillons génétiques des principales espèces cultivées afin de se prémunir contre les risques de disparition provoqués par les catastrophes naturelles, les guerres, les changements climatiques, les bactéries, les accidents ou la gestion hasardeuse des banques de gènes existantes.

La gestion :

La banque de semences mondiale est gérée selon un accord tripartite, regroupant le gouvernement norvégien, l'organisation nationale *Global Crop Diversity Trust* et la banque génétique nordique. Son financement annuel est assuré à 70% par les gouvernements

Les États donateurs
© Goanec, Mathilde, «La banque mondiale des graines sème le trouble» in *Terraeco*, 25.08.2011, [en ligne], <<http://www.terraeco.net/la-banque-mondiale-des-graines.18877.html>> (consulté en 2015)



de 80 pays et États dépositaires, à 5 % par des entreprises de semences et à 25 % par des donateurs.

À chaque année, une partie du stock doit être renouvelée. Il est en effet difficile d'estimer le temps de conservation des semences gelées et le pourcentage de germination en conséquence.

Autres appellations :

Arche de Noé végétale, chambre forte du Jugement dernier, sanctuaire de la biodiversité, jardin glacé.

Premier usage remarqué :

Suite à la destruction de sa banque de gènes gouvernementale¹⁷ lors de bombardements à l'été 2015, la Syrie est le premier pays à faire usage de la Réserve mondiale de semences du Svalbard afin de reconstituer son bagage génétique végétal. Elle a ainsi pu récupérer les semences autrefois transmises et rétablir ses stocks sur les terres de pays voisins comme le Maroc.

De nombreuses controverses :

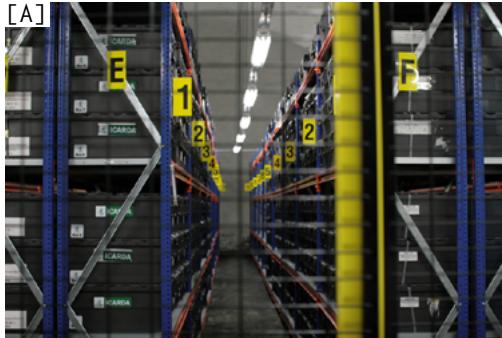
- des acteurs cachés

Un tel système de conservation possède un coût, d'abord pour sa création qui a nécessité pas moins de 9 millions d'euros mais aussi pour sa gestion au long terme. Si de nombreux pays collaborent à ce dernier,

[17]

Il s'agit du Centre international de recherche agricole dans les zones arides (Icarda) basé jusqu'en 2015 à Alep

[A] et [B]
Les intérieurs de la banque de semences mondiale, à 120m de profondeur
© Statsbygg, Svalbard Global Seed Vault, New construction, [en ligne], <https://www.croptrust.org/>



[A]



[B]

soulignant un projet d'ordre et d'impact mondial, les données révèlent aussi la présence d'acteurs plus controversés : **les géants des biotechnologies**, fervents défenseurs de l'agriculture intensive, hors-sol et de la monoculture comme Syngenta et DuPont Pioneer ; ou encore des contributeurs privés dont le plus important n'est autre que la *Fondation Bill et Melinda Gates* qui possède plusieurs milliards de dollars d'actions chez le groupe Monsanto. Ces collaborations, dont les philosophies et les objectifs des acteurs sont antagonistes, posent ainsi question.

- la viabilité

La banque de semences cristallise le débat virulent qui oppose les défenseurs de la conservation de la biodiversité alimentaire in situ et les partisans de la conservation hors-sol. Pour de nombreux spécialistes, «enfermer la diversité dans

[18] Goanec, Mathilde, «La banque mondiale des graines sème le trouble» in *Terraeco*, 25.08.2011, [en ligne], <<http://www.terraeco.net/La-banque-mondiale-des-graines,18877.html>> (consulté en 2015)

[19] Professeur suédois de génétique et de sélection des plantes

© Statsbygg, *Svalbard Global Seed Vault, New construction*, [en ligne], <<https://www.croptrust.org/>>

un frigo est un leurre. Seul un travail de terrain sur des semences en évolution avec leur environnement peut permettre de les préserver»¹⁸. Ce d'autant plus que, comme le souligne Roland Von Bothmer¹⁹ la durée de conservation des semences par la congélation est encore inconnue à ce jour.



5.2. LA BANQUE DE SEMENCE GOUVERNEMENTALE

Au Canada, les installations de stockage des Ressources Phylogénétiques du Canada (RPC) distinguent deux types unités :

- les unités de stockage à long et à moyen terme

Les semences sont empaquetées dans des enveloppes laminées et conservées dans une chambre froide à -20°C (long terme) ou dans des enveloppes de papier dans une chambre froide maintenue à 4°C et à une humidité relative de 20%.

- les unités de cryopréservation

Les semences sont conservées dans des contenants avec de l'azote liquide à -196°C . Il s'agit d'une des techniques les plus avancées en matière de conservation.

Qu'il s'agisse de la banque mondiale ou des banques gouvernementales, les modalités demeurent similaires : pour assurer leur

conservation, les semences sont congelées et maintenues à l'abri des menaces mais aussi des regards. En mettant l'accent sur la sécurité, ces voûtes frigorifiques ne rendent pas les semences accessibles au public. De plus, ce type de banque peut conserver des graines viables et en lieu sûr pendant des décennies, mais seulement en très petites quantités.

5.3. LA BANQUE DE SEMENCE COMMUNAUTAIRE

Une banque de semences communautaire est un espace de stockage visant la conservation d'une collection diversifiée de semences végétales. Cette banque peut être de thématique et de dimension variables au regard des exigences de son programme et de son contexte d'implantation.

Contrairement à une banque de semences gouvernementale, la banque de semences communautaire est gérée par et pour les

citoyens de proximité. Il s'agit donc d'un espace public, d'accueil et de sensibilisation dont le principal objectif est de préserver le patrimoine génétique végétal d'un territoire tout comme de favoriser ses aptitudes de résilience par le biais d'une conservation active. En effet, étant des organismes vivants et cultivés continuellement, les semences peuvent ainsi s'adapter, comme elles l'ont fait de tout temps, aux changements climatiques tout en conservant leur bagage génétique particulier.

Les semences sont stockées en grande quantité en ces lieux pour une courte période (quelques années seulement) étant destinées avant tout à être cultivées par les usagers de la banque. Il s'agit donc d'une offre locale qui souhaite mettre en valeur le territoire et ses richesses tout en offrant des opportunités de collaboration, d'apprentissage et de partage en impliquant la communauté dans ce travail essentiel qu'est la conservation par la propagation et la multiplication des semences locales.

Les banques de semences communautaires sont un phénomène croissant. En effet, alors que l'on en dénombre sept en 2010 en l'Amérique du Nord, c'est environ 291 banques qui parsèment le territoire nord-américain en 2014, dont 27 au Canada.

© Concordia Seed project, [en ligne], <www.concordiaseed-project.weebly.com> (consulté en 2016)

Number of United States Seed Libraries by State as of 2014



Source : www.concordiaseed-project.weebly.com

6

6 BIBLIOGRAPHIE

- Anstey, T. H., *Cent Moissons, 1886-1986*, Ottawa : Direction générale de la recherche, Agriculture Canada, 1986, 492p
- Blanchard, Raoul, *Montréal, esquisse de géographie urbaine*, Montréal : VLB, 1992, 279p
- Boudreau, Claude, Courville, Serge, Séguin, Normand, *Le Territoire, Atlas historique du Québec*, Sainte-Foy, Québec: Archives nationales du Québec ; Presses de l'Université Laval, 1997, 114p
- Boudreau, Claude, Gaumond, Michel, *Le Québec sous l'oeil de l'arpenteur-géomètre depuis Champlain*, Québec: Publications du Québec, 2007, 140p
- Burgess, Joanne, *Une histoire illustrée du Faubourg Saint-Laurent*. Montréal : Table de concertation du faubourg Saint-Laurent: Service aux collectivités, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, UQÀM, 2009, 52p
- Courville, Serge, Séguin, Normand, *Le monde rural québécois au 19e siècle*, Ottawa: Société historique du Canada, 1989, 32p

- D'avignon, Antoine, « patrimoine végétal, nourritures terrestres en danger », in *Continuité*, n°82, 1999, pp15-17
- Dechêne, Louise St-Jacques. *Habitants et marchands de Montréal Au 17e siècle*, Paris-Montréal: Plon, 1974, 588p
- Delâge, Denys. *L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France*, Chicoutimi: J.-M. Tremblay, 2008
- Desjardins, Pierre, *Quand les Pointeliers cultivaient leurs champs : une brève histoire de l'agriculture à la Pointe-Aux-Trembles*. Montréal: L'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, 2013, 64p
- Deslandres, Dominique, Dickinson, John A, Hubert, (ss la dir), *Les Sulpiciens de Montréal: une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Montréal : Fides, 2007, 670p
- Desloges, Yvon, De Courval, Michel P, *À table en Nouvelle-France : alimentation populaire, gastronomie et traditions alimentaires dans la Vallée Laurentienne avant l'avènement des*

- restaurants, Québec: Septentrion, 2009, 231p
- Desrosiers, Léo-Paul, *Iroquoisie*, Montréal: Les études de l'Institut d'histoire de l'Amérique Française, 1947.
- Dick, Lyle et Taylor Jeff, *Histoire de l'agriculture jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale*, février 2007, [en ligne], <www.thecanadianencyclopedia.ca>, dernière modification en janvier 2015, (consulté en février 2016)
- Dubé, Catherine, « La mémoire des saveurs», in *Continuité*, n°78, pp38-40
- Dupont, David. *Une brève histoire de l'agriculture au Québec : de la conquête du sol à la mondialisation*, Montréal: Fides, 2009
- FAO, *L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, deuxième rapport*, Rome : FAO, 2010, 402p
- Fournier, Martin. *Jardins et potagers en Nouvelle-France : joie de vivre et patrimoine culinaire*. Sillery, Québec: Septentrion, 2004, 242p

- Fougères, Dany (ss la dir.), *Histoire de Montréal et de sa région, tome 1 : des origines à 1970*, Québec : Les Presses de l'Université Laval , 2012, 799p
- FAO, *Les banques de Semences Communautaires*, 2014, 30p, [en ligne], <<http://www.fao.org/publications/card/en/c/b0de09cd-afc8-44eb-bfc8-8ef57cad117f>>
- Goanec, Mathilde, « Spitzberg. Dans le cœur contesté de la biodiversité du monde », in *Journalistes à l'est*, 18 aout 2011, [en ligne], <http://journalistesabishkek.typepad.fr/journalistes_sur_les_rout/2011/08/mediapart-spitzberg-dans-le-cœur-contesté-de-la-biodiversité-du-monde.html> (consulté en 2015)
- Hallé, Jacqueline, Provençal, Marie-Hélène, *La naissance d'une ville : du fort Ville-Marie à Montréal*, Québec-Montréal: Ministère des affaires culturelles, Ville de Montréal, 1992, 28p
- Laplante, Jean, *La culture de la côte*, Beauport, Québec: MNH, 2002, 304p
- Larouche, Pierre, *Montréal 1535 : La redécouverte de Hochelaga*. Outremont Québec: Éditions villes nouvelles-villes anciennes, 1992, 181p

- Létourneau, Firmin. *Histoire de l'agriculture (Canada Français)*. Oka, Qué.: F. Létourneau, 1959, 399p
- Marsan, Jean-Claude, *Montréal en évolution; : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal: Méridiens architecture, 1974, 423p
- Martin, Julie, De Blois Martin, Charles, *Inventaire des produits du terroir québécois*, septembre 1998, [en ligne], <http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/inventaire_terroir.pdf> (consulté en 2015)
- Robert, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*. Montréal: Art global, 1994, 167p
- Provencher, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec : état de la situation et recommandations*, Québec : Commission des biens culturels du Québec, 1984.
- Schepman, Thibaut, « Ses graines détruites, la Syrie appelle à l'aide Bill Gates et Syngenta», in *L'Obs Rue89*, 23 septembre 2015, [en ligne], <<http://rue89.nouvelobs.com/2015/09/23/graines-detruites-syrie->>

- appelle-a-laide-bill-gates-syngenta-261340>
(consulté en 2015)
- Semences du Patrimoine, *Micro-banque de semences, introduction à la mise en place et à la gestion d'une banque de semences communautaires*, [en ligne], 16p
 - Sicotte, Geneviève, Aubertin Marie-Noëlle, *Gastronomie québécoise et patrimoine*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 2013, 274p
 - Simon, Marie, « L'Arche de Noé végétale du Svalbard vient au secours des réserves détruites en Syrie », in *L'express*, 22 septembre 2015, [en ligne], < http://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/l-arche-de-noe-vegetale-du-svalbard-vient-au-secours-des-reserves-detruites-en-syrie_1718344.html > (consulté en 2015)
 - Turgeon, Laurier, Delâge Denys, Ouellet, Réal, *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, 16e-20e Siècle*, Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval, 1996, 580p

Sites internet :

- www.ruralite.qc.ca
- www.croptrust.org
- www.nordgen.org/sgsv
- www.potagersdantan.wordpress.com
- www.concordiaseedproject.weebly.com
- www.richmondgrowsseeds.org
- www.seedlibrary.org
- www.map.seedmap.org
- www.goingtoseed.wordpress.com
- www.semences.ca
- www.lasocietedesplantes.com
- www.fermetournesol.qc.ca/fr
- www.fermeheritageminier.ca
- fr.usc-canada.org
- www.chateauramezay.qc.ca
- pgrc3.agr.gc.ca/
- www.cbd.int
- www.grain.org